



CARTE D'ADHERENT OBLIGATOIRE

Chers clients, Chères clientes, futurs adhérents,

Notre organisation OHVL, spécialisée dans l'organisation d'Antiquités-Brocantes Professionnelles au niveau national et international (Déballage Marchand International de Chartres et Antiquités-Brocantes Parisiennes) depuis 1997.

Depuis 2016 et pour les années à venir, afin de répondre aux besoins quotidiens de notre profession, OHVL à mis en place une carte d'adhérent obligatoire.

Cette carte est imperméable (type CB), elle se glisse parfaitement dans votre portefeuille ou porte carte.

Cette carte à pour objectifs :

- D'obtenir une autoprotection mutuelle de la profession qui est en danger,
- De supprimer un ras le bol général suite à une invasion massive de « faux professionnels avec de « faux papiers »,
- De vous faciliter l'accès au déballage marchand international de Chartres et à nos Antiquités-Brocantes Parisiennes en les rendant plus rapide lors du contrôle carte,
- De vous faciliter la recherche sur place entre acheteur et exposant grâce à son numéro unique, la photo d'identité et vos coordonnées,
- D'avoir une reconnaissance mutuelle dans la profession en devenant un outil de travail entre les marchands : rapidité, simplicité, efficacité et sécurité.
- D'obtenir des avantages immédiats :
 - o Location de tentes blanches sur nos événements à moins 50%,
 - o Mise à disposition de matériel (chariots, diables, etc.) au Déballage Marchand International de Chartres : 30 minutes gratuites puis 5€ la demi-heure.
 - o Remise de 15% sur les chambres d'hôtels (voir nos offres sur notre site internet)

Notre profession est un vrai métier artistique et culturel, d'où la difficulté de trouver de la marchandise et de la revendre à son bon prix. Le métier d'antiquaire-brocantier est une profession qui se mérite.

Voici pour résumer en ces quelques mots, la création et l'existence de cette carte.

Elle va devenir évolutive au fil du temps en tenant compte de vos suggestions et sera développée comme une carte de comité d'entreprise.

Son prix est de 28€ TTC pour l'année, de date à date, en la réactivant chaque année en ligne sur notre site internet.

De plus pour les conjoints, sociétés familiales, accompagnateur et porteur (sur justificatif), un tarif réduit au prix de 18€ est appliqué par personne et par carte pour l'année, de date à date, jusqu'à 3 collaborateurs.

Merci de votre confiance et de votre compréhension.

Bien cordialement
ORGANISATION OHVL
M. PRZYBYLAK Eric